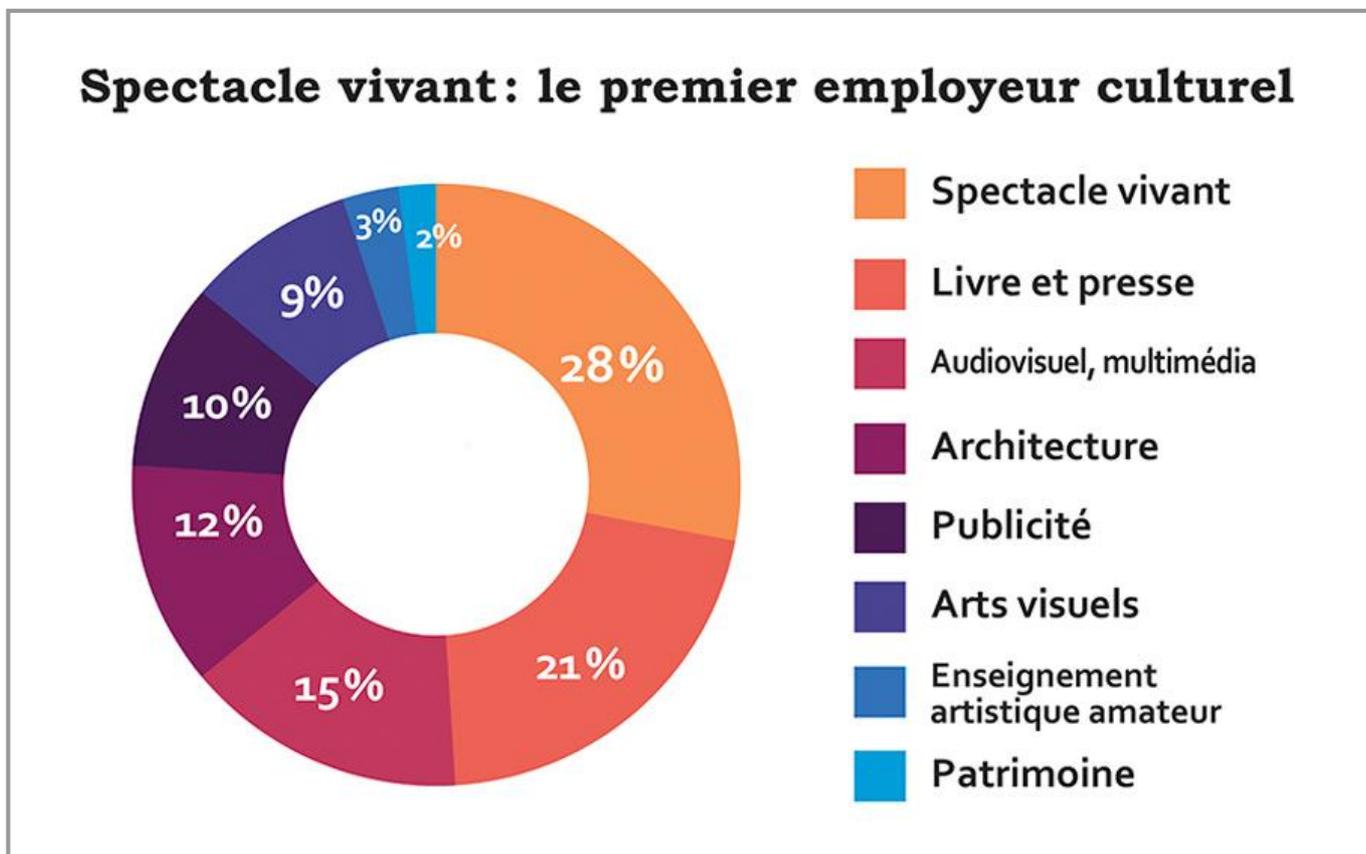


## LES INÉGALITÉS TERRITORIALES DU SPECTACLE VIVANT SOUS LA LOUPE DE L'ATLAS CULTURE

### INFOSCÈNES



Une étude de synthèse des données accessibles via l'Atlas Culture signée Edwige Millery, Jean-Cédric Delvainquière, Ludovic Bourlès et Sébastien Picard vient d'être publiée. Intitulée *Dynamiques et disparités territoriales culturelles en France*, elle permet une exploration des ressources de ce nouveau recueil de données ([www.atlasculture.fr](http://www.atlasculture.fr)). L'Atlas Culture a évolué en un site Web après deux éditions publiées sur support papier en 2017 et 2018. En construction depuis 2021, l'outil propose désormais un portrait de chacune des dix-huit régions françaises. L'Atlas est passé de 11 000 lieux (spectacle vivant, musées, bibliothèques) dans ses précédentes incarnations papier à plus de 71 600 (avec les monuments historiques, les Micro-Folies, librairies labellisées, centres culturels de rencontre...) dont les tailles et les capacités d'accueil restent cependant des angles morts.

#### Maillage urbain

L'étude constate que les lieux de spectacle vivant sont moins nombreux que les établissements patrimoniaux ou de lecture publique et bien plus souvent situés dans les grandes agglomérations. Près de la moitié d'entre eux (49 %) sont en zone urbaine dense et près d'un quart (23 %) en zone urbaine de densité intermédiaire. Moins d'un sur cinq se trouve en zone rurale, autonome ou sous l'influence d'un pôle. On ne peut pourtant en déduire que le spectacle vivant en est absent, certains réseaux, comme celui des foyers ruraux par exemple, qui contribuent à diffuser des spectacles itinérants dans les salles polyvalentes ou salles des fêtes, échappant à la recension de l'Atlas. « *Le travail en cours de cartographie des festivals de spectacle vivant, dont près de 25 % sont déjà recensés, en l'état actuel de la collecte (huit régions sur dix-huit) devrait également permettre de nuancer cette image d'un spectacle vivant institué synonyme d'urbanité* », observent les auteurs de l'étude. Une cartographie nationale sera présentée lors du Festival d'Avignon en juillet prochain, dont « *les données seront intégrées à l'Atlas Culture* », ajoute le ministère de la Culture.

#### Concentration parisienne

Les 609 600 actifs déclarant une profession culturelle comme activité principale pèsent pour 2,3 % de la population active en France. En ce qui concerne l'emploi, la polarité de Paris est prégnante pour le

spectacle vivant : 46 % des professionnels du spectacle vivant (artistes, techniciens et cadres de la programmation) résident en Île-de-France, une part un peu plus importante que celle des professionnels de la culture, déjà haute (42 %). La totalité des actifs toutes professions confondues n'étant concentrée à Paris qu'à 22 %. Inversement, 2 % seulement des professionnels de la culture résident en Bourgogne-Franche-Comté et Centre-Val-de-Loire, avec seulement 3 % pour la Normandie et 4 % pour la Bretagne et les Pays de la Loire.

Du côté des entreprises culturelles, 90 400 établissements (champs marchand et non marchand) étaient répertoriés en 2018. Un tiers d'entre eux sont situés en Île-de-France, 12 % en Auvergne-Rhône-Alpes, 9 % en Occitanie et 8 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Nouvelle-Aquitaine. Le reste des régions en rassemble pour chacune moins de 6 %. La région parisienne regroupe 25 entreprises pour 10 000 habitants quand PACA et Corse n'atteignent qu'un ratio de 14 pour 10 000. Le spectacle vivant rassemble le plus grand nombre d'établissements culturels employeurs, à savoir 28 %, devant le livre et la presse (21 %), l'audiovisuel et le multimédia (15 %), l'architecture (12 %), la publicité (10 %), les arts visuels (9 %) et le patrimoine (2 %). Des établissements plus nombreux mais qui ne sont pas directement des foyers de masse salariale : ces entreprises sont, en effet, souvent des associations culturelles, lesquelles n'emploient très majoritairement (69 %) que moins d'un salarié à l'année.

**Nicolas Mollé**

*En partenariat avec La Lettre du Spectacle n°515*

Légende photo : Spectacle vivant : le premier employeur culturel

Source : ministère de de la Culture